

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

Examinez ceci :

- En Ontario, environ 1,85 million de gens sont handicapés, ce qui représente une personne sur sept.
- En raison du vieillissement de la population, cette proportion passera à un Ontarien sur cinq au cours des 20 prochaines années.

À la lumière de ces statistiques, rendre l'Ontario accessible profitera à tous. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'Ontario légifère en la matière, avec la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), afin de nous aider à atteindre l'objectif d'une société accessible pour tous les Ontariens.

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

Le but de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) est que l'Ontario devienne, d'ici 2025, un territoire sans entraves pour ceux qui sont atteints d'un handicap. Les entreprises et les organisations fournissant biens et services en Ontario devront répondre à certaines normes d'accessibilité dans cinq secteurs : le service à la clientèle, l'emploi, le transport, l'information et les communications et le milieu bâti.

Les organisations du secteur privé, comme Hewlett Packard Enterprise Canada Co. (HPE), doivent se conformer aux normes pour le service à la clientèle, la première norme de la LAPHO qui entrera en vigueur le 1er janvier 2012. HPE se conformera à toutes les autres normes tirées de la loi lorsqu'elles seront en vigueur et conformément à l'échéancier défini par la loi.

Autres Renseignements

Le Gouvernement de l'Ontario a adopté cette loi afin d'offrir à tous les Ontariens une société accessible, en tenant compte des facteurs suivants :

- **Parce que c'est bon pour les affaires.**
 - ✓ Selon une estimée de la Banque Royale, les Canadiens touchés par un handicap représentent environ 25 milliards \$ de dépenses en consommation par année.

- ✓ De surcroît, chaque personne handicapée influence les décisions de dépense de 12 à 15 autres Canadiens. Toute entreprise accessible aux personnes handicapées profite de cet immense marché qui représente un pouvoir d'achat considérable.

➤ **La population vieillit.**

- ✓ Les baby-boomers représentent 40 % de la part des revenus de l'Ontario.
- ✓ Les personnes âgées compteront seront plus nombreuses que les enfants âgés de 0 à 14 ans d'ici 2017.
- ✓ On prévoit que la population des personnes âgées de 65 ans et plus va plus que doubler, passant de 1,7 million à 4,1 millions de personnes d'ici 2036.

➤ **Parce que c'est la meilleure chose à faire.**

- ✓ Les personnes handicapées devraient avoir les mêmes possibilités que tout le monde. Elles devraient être capables de faire ce que la plupart d'entre nous tenons pour acquis, aller au travail ou à l'école, au magasin, au cinéma ou au restaurant sans subir d'obstacles.

Vous trouverez ci-dessous quelques liens qui vous aideront à mieux comprendre la LAPHO et les normes connexes :

[Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario \(LAPHO\)](#)

[Site Web du gouvernement de l'Ontario pour obtenir des renseignements sur la LAPHO et les lois sur l'accessibilité](#)